

REVUE SPIRITE



JOURNAL BI-MENSUEL
D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

28^e ANNÉE.

N^o 7

1^{er} AVRIL 1885

AVIS. — Prière à nos lecteurs d'envoyer leur abonnement qui continue sauf avis contraire. L'année commencée est due entière. Les bureaux de poste abonnent sans augmentation de prix.

AVIS. Nous prévenons nos F. E. spiritisme, et nos amis, que l'anniversaire d'Allan Kardec, aura lieu le 29 Mars courant, Dimanche à 2 heures très précises; la parole ne sera donnée qu'aux personnes qui se seront fait inscrire, 5, rue des Petits-Champs, au siège de la société.

Le même soir, repas chez Richard, restaurateur, galerie de Valois, n^o 137, Palais-Royal. 3 fr. (café compris) par tête; enfants, moitié prix. Après le repas, soirée mi-littéraire, mi-musicale. Se faire inscrire pour le banquet et prendre une carte.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES (1).

Préambule des dictées reçues dans un groupe bisontin (Besançon). — « L'accueil flatteur fait par le public spirite aux études que nous avons publiées l'année dernière, et qui comprenaient les communications les plus intéressantes du guide de notre groupe, nous engage à faire imprimer encore cette année une série de dictées concernant la solution des questions économiques, qui forme une partie si importante des problèmes dont la solution s'impose aux sociétés modernes.

Notre guide pense que le moment viendra bientôt où l'humanité sera amenée, par la force des choses, à substituer l'action collective à l'action individuelle. Il croit que là sera son salut. La nécessité d'unir, en vue d'une action commune, les efforts de tous ceux qui ont un intérêt semblable ne pourra manquer de leur faire comprendre la puissance de l'association pour la solution de tous les problèmes, pour l'élimination de tous les obstacles. Par

(1) Du même groupe : *Etudes spirites*, déjà paru, 1 fr. *Etudes économiques*, 1 fr.

elle ils se feront une idée plus juste de la solidarité, et ils auront une première aspiration sincère vers la fraternité.

Cependant, dans le moment présent, l'humanité dans son ensemble prononce ces grands mots sans leur donner un sens précis, et surtout sans être encore capable de faire entrer les sentiments qu'ils représentent dans la pratique de la vie terrestre, à cause de l'égoïsme qui domine encore parmi elle. Mais si elle n'est pas assez avancée pour s'associer en vue du bien de tous, elle l'est assez, ou le sera bientôt, selon l'opinion de notre guide, pour s'associer en vue de la lutte contre ce qui lui fait obstacle. Il faut, suivant lui, la pousser dans cette voie, parce que c'est déjà un grand progrès à ses yeux que d'associer un certain nombre de volontés en vue d'un but commun, ce but fût-il peu recommandable en lui-même, comme il arrivera aux associations qui se fonderont pour essayer de faire la loi aux individus ou aux sociétés ayant des intérêts contraires.

Le mobile sera regrettable, mais le résultat pourra être bon, parce que ce sera le meilleur moyen de faire bien comprendre, par l'expérience même, la puissance de l'association des volontés et des efforts en vue d'un but commun à atteindre.

Il y en a déjà de nombreux ; mais ils passent inaperçus, et personne ne songe à généraliser l'application du principe, parce que tout le monde ou presque tout le monde croit la chose impossible. Notre guide, lui, est d'un avis contraire ; et, voyant dans l'association appliquée à tout la seule solution rationnelle des problèmes redoutables qui menacent de bouleverser les sociétés modernes, mais comprenant en même temps que l'homme de nos jours n'est pas encore mû pour la pratique intégrale de ce puissant système social, il s'est attaché à lui proposer des applications élémentaires, en rapport avec son état moral actuel et son degré d'avancement. Il est convaincu que ces premières tentatives, quoique faites timidement et sans convictions au début, auraient un double résultat : le premier, de conjurer des crises révolutionnaires, en donnant aux classes souffrantes l'espoir de voir leur sort s'améliorer et en leur procurant en effet un peu du bien-être auquel elles aspirent, et le second, de décider les hommes à s'engager définitivement dans une voie dont l'expérience leur démontrera chaque jour la bonté.

Les considérations, les raisonnements, par lesquels il s'efforce de faire partager son opinion à ses frères de la terre, nous ont paru de nature à intéresser tous les spirites qui voient dans leur

doctrine autre chose qu'une étude attrayante, et qui sont convaincus que le Spiritisme doit exercer à son tour une influence prépondérante dans la vie des sociétés humaines.

En attendant l'époque, encore loin de nous sans doute, où cet espoir se réalisera, les spirites sont des unités qui jouent leur rôle dans le concert humain et qui, comme tels, y exercent une certaine influence. La connaissance des opinions émises par des esprits sérieux ne peut, au point de vue de leur épreuve, leur être ni inutile ni indifférente. En les étudiant, en les contrôlant, ils parviendront à se former de toutes pièces une opinion personnelle. C'est à titre de matériaux pour leurs travaux, que nous mettons à leur disposition les communications que notre guide nous a données pour aider aux nôtres. »

Voici l'une des dissertations, données par un guide au groupe bisontin, le 26 septembre 1884. — « Dès lors, il n'y a rien d'étonnant à ce que les choses se passent comme nous venons de le dire. Le salaire a toujours été calculé de manière à permettre à l'ouvrier de vivre et de faire vivre sa famille, pas plus, et quelquefois moins, si l'on considère les conditions réellement lamentables du logement, de la nourriture et du vêtement de certaines populations ouvrières, dans quelques grands centres industriels. Si le salaire a augmenté depuis quelques années, c'est que le prix de toutes les choses nécessaires à la vie, à l'exception du pain, a augmenté d'abord.

Cela n'a pas accru l'aisance des classes ouvrières, bien loin de là. En effet, vivant au milieu d'un développement inouï du luxe et des raffinements de l'existence dans la bourgeoisie, elles sentent par cela même plus vivement leur propre misère, parce que l'exemple imprudent qui leur est donné par ceux qui sont plus favorisés qu'elles, fait naître en elles des convoitises, des besoins même, des besoins véritables, qui autrefois leur étaient inconnus. Par l'exemple de la mollesse, de l'abus du confortable, du luxe poussé à ses dernières limites, on leur fait trop sentir la différence qui existe entre leur sort et celui des heureux de ce monde, de ceux du moins qu'ils croient heureux et dont ils envient le bonheur.

Qu'on se rappelle qu'il fut un temps où les rois eux-mêmes étaient loin de jouir du confortable qui est aujourd'hui à la disposition de la plupart des rentiers. Qu'on n'oublie pas qu'à une époque ancienne, on a cité le luxe d'une reine qui possédait deux chemises. Ses sujets n'en avaient pas, cela va sans dire, tandis

qu'aujourd'hui ceux qui se trouvent dans ce cas sont bien peu nombreux. Mais néanmoins, on peut dire qu'en ces temps reculés, il y avait une bien moindre différence entre un roi et un ouvrier d'une profession quelconque, en ce qui concerne le bien-être et la douceur de la vie, qu'il n'y en a aujourd'hui entre un patron de l'industrie et un prolétaire.

Où s'arrêterait-on dans cette voie, si les prolétaires étaient plus résignés à leur sort et moins disposés à revendiquer leurs droits réels ou prétendus? Il est difficile de le dire. Mais la déraison de ceux qui sont devenus riches en peu de temps, et surtout de ceux qui, nés dans la richesse, n'ont pas su comprendre les devoirs qui en découlent pour eux, justifie la prévision d'actes de folie dont peuvent seuls se rendre coupables des gens qui se croient des demi-dieux.

Cependant, on peut affirmer que la folie humaine n'aura pas le temps de se produire à ce degré. Les gens sages et réfléchis comprendront à temps, il faut l'espérer, la signification de ce qui se passe. A leurs appels pressants, un peu de sagesse entrera dans les têtes affolées. On comprendra qu'il est devenu nécessaire de faire quelque chose, de commencer une évolution nouvelle de l'humanité, et on le fera. Sinon, si ceux que leurs connaissances acquises, leurs lumières, leur situation désignent naturellement pour diriger la marche de leurs concitoyens, ne savent comprendre ni l'époque où ils vivent ni les devoirs que les circonstances leur imposent, alors on peut prévoir que Dieu leur retirera son appui et laissera les déshérités de ce monde prendre eux-mêmes la part des biens communs à laquelle ils ont droit.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, cela devenait nécessaire, on verrait de nouvelles révolutions s'abattre violemment sur le monde. On verrait les masses populaires, faute de lumières suffisantes, essayer tour à tour tous les systèmes, pour parvenir au bonheur dont elles ont soif, parce qu'elles sentent au fond de leur conscience qu'elles y ont un droit qui doit être satisfait un jour. Il en résulterait infailliblement de grands malheurs publics qui s'appesantiraient lourdement sur tous, sans exception. Mais la faute en serait à ceux qui n'auraient pas compris, à défaut de la fraternité, au moins la solidarité humaine, reliant, qu'ils le veuillent ou non, tous les hommes vivant sur la terre.

Oui, je ne crains pas de le répéter, les hommes que les circonstances ont mis au premier rang de leurs concitoyens, dans toutes les branches de l'activité humaine, publique ou privée, ont

devant eux une tâche redoutable. Il ne s'écoulera pas beaucoup de temps désormais avant que l'impossibilité de continuer purement et simplement les anciens errements n'éclate aux yeux de tous ceux d'entre eux qui se donneront la peine d'étudier les questions surgissant à chaque moment sous les pas des générations modernes. Mis ainsi par les faits eux-mêmes en demeure d'agir, s'ils ne comprennent pas leur devoir, s'ils hésitent, s'ils se raccrochent éperdûment au passé, quand le temps est venu de faire les premiers pas, sagement, après mûre réflexion, mais résolûment, dans la voie de l'avenir, ils porteront un jour, dans l'histoire de leur pays, une terrible responsabilité.

Mais, me dira-t-on peut-être, puisque vous êtes si affirmatif, c'est probablement que vous savez ce qu'il faut faire. Pourquoi ne nous le dites-vous pas ?

Si j'étais à votre place, avec les lumières que je possède aujourd'hui, certes je ne serais pas embarrassé. Mais l'épreuve qui se présente à vous maintenant déjà, et qui bientôt s'y présentera avec un nouveau degré d'urgence, est la vôtre et non la mienne. Je suis comme le surveillant d'un concours pour l'obtention d'un grade universitaire. Mon rôle consiste à bien poser le problème devant vous et à vous en faire bien comprendre toutes les données. Mais je manquerais à mon devoir si je vous en faisais connaître la solution. Si ce problème social s'impose à vous, c'est que le résoudre n'est pas au-dessus de vos forces. Dieu ne demande à personne plus qu'il ne peut donner. Pour arriver au but, vous n'avez besoin que d'un peu d'abnégation, de beaucoup de bonne volonté, et d'assez de réflexion pour comprendre enfin qu'il ne faut pas négliger la proie pour l'ombre.

Je vais m'efforcer maintenant d'élucider avec vous les diverses données du grand problème social et économique des temps modernes.

Et d'abord qu'est-ce que l'homme ?

Vous le savez comme moi, spirites, mes frères. Vous répondez d'une seule voix :

— L'homme est un Esprit incarné.

— Pourquoi les Esprits s'incarnent-ils ?

— Pour progresser, c'est-à-dire pour acquérir les connaissances qui leur manquent dans l'ordre physique, intellectuel et moral.

— Pourquoi y a-t-il divers degrés d'intelligence et de moralité parmi les Esprits ?

— Parce qu'ils n'ont pas tous le même âge, et que, de plus, les uns ont travaillé à leur progrès avec plus d'énergie que les autres.

— Ces différences entre les Esprits existeront-elles toujours?

— Sans doute, puisque chaque jour de nouveaux Esprits entrent dans l'humanité, et qu'il leur faut un long travail pour progresser.

— Les Esprits les moins avancés, qui sont incarnés aujourd'hui sur la terre, acquerront-ils un jour le niveau intellectuel et moral de ceux qui sont à la tête de l'humanité terrestre?

— Cela est hors de doute. Il n'y a point de déshérités dans le royaume de Dieu.

— Tous les Esprits ont donc virtuellement la même valeur?

— Cela est incontestable, puisque tous ont en eux le germe des qualités qui brillent dans les purs esprits.

— S'il en est ainsi, tous les Esprits qui s'incarnent sur la terre peuvent être considérés comme des frères, n'ayant pas tous aujourd'hui le même niveau moral et intellectuel, mais devant nécessairement l'atteindre un jour?

— Cette proposition est la vérité même.

— Les Esprits aujourd'hui les plus avancés ont-ils été dans le passé à un niveau aussi inférieur que ceux qui le sont le moins?

— Il n'a pas pu en être autrement, puisque tous les Esprits ont commencé dans un état de simplicité et d'ignorance, et que tous, sans exception, sont fils de leurs œuvres.

— Si toutes ces propositions sont vraies, il semble que le devoir de tous les Esprits avancés, incarnés sur la terre, soit d'aider ceux qui le sont moins qu'eux, en leur facilitant de toutes leurs forces l'accession à tous les progrès, et en adoucissant pour eux, dans la mesure possible, les rudes labeurs par lesquels seuls ils peuvent s'élever à leur tour.

— Cette conclusion n'est pas contestable.

Vous parlez d'or, mon cher ami, et de question en question, nous voilà bien près de la solution de notre problème. Du moins nous pouvons l'énoncer en principe. Toutes les difficultés avec lesquelles les nations modernes sont aux prises s'aplaniraient comme par enchantement, si les incarnés les plus avancés, prenant au sérieux les devoirs que nous venons d'examiner ensemble, s'appliquaient à aider leurs frères moins avancés de toutes leurs forces, au lieu de les exploiter le plus souvent à leur profit; en un mot, s'ils se montraient pour eux des frères dévoués.

(A suivre.)

OF PROCEEDINGS OF THE SOCIETY FOR PSYCHICAL RESEARCH.

(Suite du rapport du comité littéraire, voir la *Revue spirite* du 15 janvier 1885.)

« Cette reproduction de costume ou d'aspect effectif passe par tous les degrés de netteté et de soudaineté. Nous commençons par les cas où la personne mourante est simplement vêtue de blanc, comme si ce costume était une vague réflexion de celui qu'elle portait, étant couchée ; nous passons ensuite à des exemples dans lesquels le vêtement porté au moment de la mort est tout à la fois étrange et inusité, ou dans lesquels une fin violente a imprimé des cicatrices ou une mutilation reconnaissable, ou dans lesquels enfin l'image reproduit avec une singulière insistance quelque tâche que l'esprit vivant laisse avec regret inachevée au moment où la stupeur de la mort le saisit.

« L'exemple suivant remonte à 1831. Une dame assistant avec quelques amis à un concert, parut tout à coup indisposée : elle voulut d'abord lutter contre ce qui semblait être une violente affection nerveuse. Mais ce fut en vain ; on dut la conduire chez elle en voiture. Là, elle raconta qu'aussitôt arrivée à la salle de concert, elle avait été terrifiée par une horrible vision qui sans cesse se présentait à sa vue. Il lui semblait qu'un corps nu était couché à ses pieds. La figure était en partie couverte par un manteau, mais elle en voyait assez pour être sûre que c'était le corps d'un sien parent et ami intime. Le lendemain, on apprit que la personne ainsi vue s'était noyée par accident, et avait été retrouvée enveloppée d'un manteau.

« En septembre, raconte un médecin, le docteur Rowland Bows-tead, of Caistor, je faisais une partie de criquet. Une balle fut lancée dans ma direction ; j'aurais dû l'attraper, mais l'ayant manquée, elle roula du côté d'une haie basse. Moi et un autre, nous courûmes après. Quand je fus arrivé près de la haie, je vis au-delà l'apparition de mon beau-frère que j'aimais beaucoup. Il était habillé en chasseur et avait un fusil sur le bras. Il souriait et me faisait signe de la main. J'appelai l'attention de l'autre garçon sur cette apparition, mais il ne vit rien. Quand je regardai de nouveau, la figure avait disparu. Me sentant très triste à ce moment, je montai chez mon oncle, et lui dis ce que j'avais vu. Il tira sa montre : il était juste une heure dix minutes. — Deux jours après, je reçus, de mon père, une lettre qui m'informait que mon beau-frère était mort à une heure dix minutes.

La mort arriva d'une manière singulière, car ce matin même, il dit qu'il se trouvait bien mieux, et qu'il pensait pouvoir encore aller à la chasse. Prenant son fusil, il se tourna vers mon père et lui demanda s'il m'avait envoyé chercher, son désir de me voir étant très grand. Mais mon père lui répondit que la distance, plus de cent milles, était trop grande, et que les dépenses occasionnées par un pareil voyage seraient trop considérables. En entendant ces mots, il s'emporta et dit que se souciant fort peu et des dépenses et de la distance, il me verrait en dépit de tous. Soudain un vaisseau se rompit dans ses poumons et il mourut à l'instant. Il portait à ce moment un costume de chasseur et avait son fusil sur le bras. Je savais qu'il était malade, mais une lettre de mon père, reçue antérieurement à l'apparition, m'avait annoncé qu'il allait mieux, et que, sans doute, il pourrait passer l'hiver.

« Ici le vêtement est très distinct et n'a rien de commun avec celui d'un malade ou d'un homme couché sur son lit de mort; sa reproduction est d'une exactitude manifeste. L'impression de la personnalité même de l'agent paraît, en effet, avoir emporté avec elle les détails de son aspect effectif (actuel), aussi bien que le signe de son adieu imaginaire; rien n'était abandonné à l'imagination du sujet. Qu'on observe en outre que la coïncidence de temps est exacte à une minute près, et fut notée sur-le-champ. Il serait, pensons-nous, difficile d'exprimer par des figures l'énorme invraisemblance d'une simple hallucination morbide, la seule que le sujet ait jamais éprouvée, et embrassant par hasard des coïncidences comme celles-ci.

« Nous ajouterons encore un cas, cas si étrange qu'il a besoin de toute la haute autorité de celui qui nous l'a communiqué, pour convaincre le lecteur qu'il n'est pas entré inopinément dans le domaine du roman. Nous l'avons reçu de sir Edmond Hornby, ci-devant premier juge de la Cour suprême consulaire de la Chine et du Japon, qui se représente lui-même comme « un homme de loi par éducation, par famille et par tradition, manquant d'imagination et ne croyant pas aux miracles ».

« Il raconte d'abord qu'il avait l'habitude à Changhaï de permettre aux reporters de venir le soir chez lui prendre ses jugements écrits pour les insérer dans les journaux du lendemain.

« Ils profitaient généralement de l'occasion, spécialement l'un d'eux qui était en même temps l'éditeur d'un journal du soir. C'était un homme singulier, parlant peu de lui-même, et je sup-

pose qu'il avait son histoire. Je ne le connaissais que comme reporter, et n'avais point d'autres relations avec lui. Le jour où le fait eut lieu, en 1875 ou 1876, j'allai dans mon cabinet, une heure ou deux après le dîner, et je transcrivis mon jugement. Il était alors environ onze heures et demie. Je sonnai le sommelier et lui donnai une enveloppe que je le priai de remettre au reporter qui la demanderait. Il n'était pas minuit quand je me couchai. J'ai le sommeil fort léger ; ma femme, tout au contraire, l'a fort dur. Il est positivement difficile de la réveiller de son premier sommeil. Le lit — un lit français — était placé en face de la cheminée sur le manteau de laquelle était une pendule. Le gaz était baissé, mais éclairait suffisamment pour qu'il me fût possible de voir l'heure à n'importe quel moment de la nuit ; car — m'éveillant facilement et fréquemment — je fumais souvent une cigarette avant de me rendormir, et toujours je désirais connaître l'heure.

« J'étais donc endormi, quand tout à coup je fus réveillé par des coups frappés à la porte de mon cabinet ; mais pensant que c'était le sommelier qui venait voir si le feu était bien arrangé et si le gaz était baissé, je me tournai de l'autre côté avec l'idée de me rendormir. Avant d'y réussir, j'entendis frapper à la porte de ma chambre à coucher. Toujours pensant que c'était le sommelier qui pouvait avoir quelque chose à me dire, je dis : « Entrez. » La porte s'ouvrit, et, à ma grande surprise, M. X... entra. Je me levai dans mon lit, et dis : « Vous vous êtes trompé de porte ; mais le sommelier a le jugement, allez donc et prenez-le. » Au lieu de quitter la chambre, il vint au pied du lit. Je dis : « M. X... vous vous oubliez ! Ayez la bonté de sortir immédiatement. Ceci est vraiment abuser de ma faveur. » Il était mortellement pâle, mais il portait son vêtement ordinaire et n'était certainement pas ivre. « Je sais, dit-il, que mon importunité est inexcusable, mais ne vous trouvant pas dans votre cabinet, je me suis hasardé à venir ici. » Je perdais patience, mais quelque chose dans la manière d'être de cet homme m'empêcha de sauter à bas du lit et de le jeter dehors. Aussi dis-je simplement : « C'est trop fort vraiment ; je vous prie de sortir à l'instant. » Au lieu de cela, il s'appuya d'une main sur le lit, et doucement, comme s'il souffrait, s'assit au pied du lit. Je regardai la pendule : il était une heure vingt minutes. Je dis : « Le sommelier a reçu le jugement à onze heures et demie, allez le prendre. » Il dit : « Pardonnez-moi, je vous prie ; si vous saviez toutes les circonstances

vous le feriez. Le temps presse. Donnez-moi un *précis* de votre jugement et j'en prendrai note dans mon livre », et de sa poche à portefeuille, il tira son carnet de reporter. Je dis : « Je n'en ferai rien..... Descendez les escaliers, trouvez le sommelier et ne me dérangez pas davantage — vous réveillerez ma femme; autrement je serai obligé de vous mettre dehors. » Il remua légèrement sa main. Je dis : « Qui vous a laissé entrer ? » — Il répondit : « Personne. — Malédiction, m'écriai-je, que diable voulez-vous dire? Êtes-vous ivre ? » Il répondit tranquillement : « Non, et je ne le serai plus jamais. Mais je prie Votre Seigneurie de me donner votre décision, car mon temps est court. » Je dis : « Vous n'avez pas l'air de vous soucier de *mon* temps, et ceci est la dernière fois que je permettrai à un reporter l'entrée de ma maison. » Il m'arrêta court, disant : « C'est la *dernière* fois que je vous vois, soit ici soit ailleurs.

« Craignant que cette scène ne réveillât et n'effrayât ma femme, je lui donnai en aussi peu de mots que possible la substance de mon jugement. Il paraissait sténographier ce que je lui disais : cela dura de deux à trois minutes. Quand j'eus fini, il se leva, me remercia d'avoir excusé son importunité et d'avoir eu constamment de la considération pour lui et ses confrères ; puis il ouvrit la porte et s'en alla. Je regardai l'horloge : une heure et demie allaient sonner.

(Lady Hornby s'étant réveillée à ce moment, et croyant avoir entendu parler, je lui racontai ce qui venait de se passer, et je lui redis la même chose le lendemain matin en m'habillant.)

« J'arrivai à la Cour un peu avant dix heures. L'huissier vint dans ma chambre pour me mettre ma robe, et dit : « Monsieur, il est arrivé un triste événement la nuit dernière ; le pauvre X... a été trouvé mort dans sa chambre. » Je dis : « Est-il possible ? Mon Dieu ! De quoi est-il mort, et quand ? » « Il paraît, monsieur, qu'il est monté dans sa chambre, suivant son habitude, à dix heures pour travailler à ses journaux. Vers minuit sa femme se rendit auprès de lui pour lui demander quand il aurait fini et irait se coucher. Il dit : « Je n'ai plus qu'à préparer le jugement du juge, et j'aurai terminé. » Cependant à une heure un quart, sa femme ne le voyant pas descendre, monta pour la seconde fois, et regardant dans la chambre, il lui sembla qu'il écrivait ; elle ne le dérangea pas. Mais peu après, à une heure et demie, elle remonta pour la troisième fois et lui parla à travers la porte. Ne recevant pas de réponse, elle pensa qu'il s'était endormi, et s'ap-

procha de lui pour le réveiller. Horreur ! il était mort. Son carnet, que j'ai emporté, était par terre. Elle envoya chercher le médecin qui arriva un peu après deux heures, et dit que la mort remontait à une heure environ. Je regardai le carnet. Il portait l'en-tête habituel :

« Dans la Cour suprême, devant le premier juge. » V. « Le premier juge rendit jugement ce matin dans ce cas à l'effet suivant ; » puis venaient quelques lignes de sténographie indéchiffrables. »

De deux enquêtes faites, l'une chez le reporter, l'autre chez le juge, il résulta que le reporter n'était pas sorti cette nuit-là ; et que, fût-il sorti, il n'eût pu pénétrer chez le juge, les portes ayant été fermées comme d'habitude. « Aujourd'hui comme alors, continue sir Edmond Hornby, j'affirme que je n'étais pas endormi, mais entièrement éveillé. Neuf ans se sont passés depuis, et ma mémoire est parfaitement nette à ce sujet. Je n'ai pas le moindre doute d'avoir vu l'homme ; — je suis tout à fait certain que la conversation a eu lieu entre nous. »

« Le lecteur qui a suivi avec soin ce récit, pensera peut-être que si nous voulons l'expliquer, comme les autres, par la communication de pensée, notre théorie devra être élargie et modifiée. Il pensera qu'il ne s'agit pas ici d'une impression simplement transmise d'un esprit à un autre, mais bien d'une action réciproque de deux esprits l'un sur l'autre ; qu'il y a là un agent indépendant agissant dans un but déterminé, — un centre de conscience (consciousness) présent chez sir Edmond, mais autre que le sien propre. La réflexion cependant montrera qu'il n'est aucunement besoin de faire une pareille supposition ; que si nous sommes dans le vrai en considérant les fantômes (apparitions au moment de la mort) ordinaires comme des projections de l'esprit du sujet, il n'y a aucune raison qui s'oppose à ce qu'une conversation avec une personne familière (comme cela a souvent lieu dans les rêves) soit projetée de la même manière. D'ailleurs nous ne sommes pas intéressés à soutenir que toutes les manifestations inconnues de la mort sont de nature identique ; ni que la communication de pensée qui en explique quelques-unes, doit nécessairement les expliquer toutes. De même que les illusions morbides peuvent être diversement produites par la fièvre, par la folie, par l'opium, de même il est possible que les illusions véridiques soient engendrées par plus d'une cause. » (*A suivre.*)

LE SPIRITISME A ODESSA

Séance du 12 septembre 1884 (dans l'appartement de M. Bourkser). — A cette séance assistaient plusieurs personnes que leur position officielle nous empêche de nommer; la lecture de la prière étant faite, nous magnétisâmes une petite table. Après quinze minutes, elle se leva en l'air, vola par dessus le tabouret et selon notre désir, se transporta d'une chambre à l'autre en montant sur le bureau et sur la table à manger. Je formulai ce désir que la table se transportât dans la chambre où se trouvait le piano et qu'elle en jouât; elle y vola directement, se renversa les pieds en l'air et se mit à frapper avec l'un des pieds sur les notes désignées; notre volonté exprimée était exécutée.

A cette même soirée il y eut des expériences de médiumnité à l'aide de la typtologie; les réponses furent correctes. Certainement une force intelligente mais invisible les donnait.

Le 30 septembre avec l'assistance des mêmes personnes, nous eûmes une séance de magnétisme; une jeune personne, Mlle V..., qui s'intéressait beaucoup au spiritisme ayant consenti à être magnétisée, exécuta ponctuellement tous les ordres du magnétiseur même après son réveil; nous ne pûmes lui donner le sommeil somnambulique. Lorsque nous lui en demandâmes le pourquoi, elle ne répondit pas à certaines questions et déclara par l'écriture que cela lui était défendu; elle refusa de répondre par qui.

Le 10 octobre, avec les mêmes personnes, un professeur de physiologie et deux docteurs, je magnétisai la même personne; pendant son sommeil je proposai au professeur et aux docteurs de vouloir mentalement que le sujet fasse une chose déterminée; je touchai le front de la personne qui avait pensé, je transportai la main sur le front de la personne magnétisée et lui ordonnai d'exécuter ce qui avait été pensé et par trois fois il y eut réussite. L'expérience ne réussit pas une quatrième fois.

Le conseiller d'Etat Minkoff, à l'aide de la table évoqua l'esprit de son père dont nous ne savions pas l'âge à l'époque de sa mort, ni l'endroit où il était enterré; à toutes ces questions nous reçûmes des réponses parfaitement justes, après vérification, ce qui étonna grandement M. Minkoff.

Me trouvant chez des amis, nous parlâmes de spiritisme et l'on me proposa de faire quelques expériences; en mettant ma main sur le cou des sujets ils exécutaient tout ce qu'on pensait,

ce qui intéressa beaucoup l'assistance. Ensuite, à quatre, nous nous assîmes autour d'une table; l'un de nous demanda l'esprit de son frère et proposa les questions suivantes : quel âge avais-tu à ta mort? La réponse fut juste et l'on désigna combien de mois s'étaient écoulés depuis lors. Combien me reste-t-il de frères et de sœurs vivants? Combien sont morts? les réponses furent si précises que les assistants crurent à la présence des esprits évoqués.

Dans cette même société, je remarquai un sujet propre à l'influence magnétique; je proposai de le magnétiser, et après son consentement, je l'endormis en dix minutes; après le dégagement de la mâchoire inférieure il put parler. Par un signe, j'ordonnai à l'un des assistants de toucher le dos du sujet, et lui ayant demandé s'il ne pouvait dire qui l'avait touché, il donna le nom. Je demandai aussi s'il pourrait voir ce qui se passait dans une autre chambre. Sur sa réponse affirmative un assistant entra dans la chambre et prit un bougeoir dans la main; le sujet nomma le Monsieur et dit ce qu'il tenait à la main. M. Contessini, lui dis-je, est invité aujourd'hui en soirée chez le capitaine du Port, voyez ce qu'il fait chez le capitaine qui habite à la Quarantaine? La réponse fut celle-ci : M. Contessini n'y est pas. J'insistai pour qu'il regardât bien et il répondit d'un air fâché : « Il n'y est pas. » Je le priai alors de le chercher et quel fut notre étonnement, lorsque, après deux minutes, il répondit que M. Contessini se trouvait chez le docteur D..., ce qui était vrai. La personne magnétisée était M. Lelew (artiste dramatique) qui habite chez moi et m'a promis de prendre part aux séances pendant le carême.

A notre séance du 30 octobre assistait un jeune lithographe, Eugène, qui a le don du somnambulisme; M. L... le magnétisa et lui donna du quinquina en lui persuadant que c'était du sucre. Le sujet le goûtait avec plaisir, il en demandait encore; on lui fit sentir de l'ammoniaque en lui disant que c'était une odeur agréable, il l'aspirait avec volupté. Après diverses expériences on s'occupa de somnambulisme, et l'on dit au magnétisé : « Montez dans un wagon de chemin de fer et allons à Saint-Petersbourg; » il put voyager et arriver dans cette ville. Nous lui ordonnâmes d'examiner la cathédrale de Kazan, et il en fit la description détaillée en indiquant ensuite combien les maisons d'alentour avaient d'étages. Le magnétiseur voulut qu'il fît la description de la place Catherine et ce fut exact. L'une des personnes présentes, l'officier M... désira qu'il se rendît dans son appartement, et, mis en rapport avec le sujet, celui-ci lui donna le nom de la rue, le nu-

méro de la maison, et le numéro de son appartement dont la porte lui fut ouverte par un gendarme qui était énorme; il en avait peur. Il décrivit ensuite, en détail, toutes les pièces du logis, ce qui se trouvait sur la table de travail, à l'exception d'une statuette qu'il ne put préciser car elle était dans l'obscurité. Il toucha du piano avec l'aide du magnétiseur et de la personne qui en jouait; cette dernière prit le magnétiseur par la main tandis que ce dernier touchait à son tour le sujet qui jouait lentement, mais juste, tantôt des airs, tantôt une polka.

Ces séances ont impressionné les assistants qui jusqu'alors n'avaient aucune idée bien nette du spiritisme et du magnétisme. En général, à Odessa, une grande quantité de personne s'intéressant au spiritisme, ont bien formé des groupes particuliers, mais pour des raisons indépendantes de leur volonté elles sont obligées de ne pas fonder une société organisée.

Je suis médium écrivain et les réponses reçues, je prie l'esprit appelé de me toucher de son fluide comme preuve de sa présence; je sens comme le passage d'un courant électrique par tout mon corps. Si je demande à avoir trois fois cette même sensation, je l'obtiens.

Avec une dame j'appelai l'esprit de la sœur aînée de ma femme, morte depuis longtemps et nous convînmes que chacun de nous ferait des questions; à notre étonnement, les réponses reçues furent identiques.

Je priai le même esprit de me toucher de son fluide pour que je sentisse le passage du fluide électrique pendant dix fois, et je posai ma main qui tenait le crayon sur la table; au bout de quelques instants je sentis par quatre secousses une espèce de tressaillement électrique et puis, plus rien; je priai de continuer et n'eus pas de réponse. Ayant demandé pourquoi ma prière n'était pas exécutée, il me fut dit: *Ce serait malsain pour toi*. Nous nous assîmes à la table et lorsqu'elle put se mouvoir nous reçûmes cette phrase: *Je t'aime*.

Les 12, 19 et 30 décembre, à nos séances habituelles assistaient, en plus, deux dames spirites; l'une d'elles, Mme R..., était somnambule de naissance; l'autre, jeune personne, Mlle W..., fut magnétisée trois fois et les résultats furent étonnants; elle ne put parler. Je lui proposai d'écrire ses réponses et cette expérience réussit on ne peut mieux; elle écrivit facilement et ses réponses furent logiques. Je lui ordonnai de se présenter dans mon appartement, le lendemain, à sept heures du soir. Ce jour-là, comme

d'habitude, elle alla se promener en voiture avec une amie chez laquelle elle devait prendre le thé; vers sept heures du soir elle sentit que quelque chose l'attirait invinciblement à la maison, et à sept heures précises elle arrivait chez moi.

A cette question posée : pourquoi ne parle-t-elle et ne répond-elle pas à une demande sensée, elle écrivit : *Cela m'est défendu.* — Pourquoi et par qui ? — *Par quelqu'un, et je ne puis le nommer; avec le temps, je le dirai.*

Ce sujet distinguait les objets et trouvait les pages indiquées dans un livre; dans l'album de cartes elle trouva celle de Vichy et y distinguait des nuances et des couleurs; elle marchait, buvait de l'eau, changeait d'expression, de physionomie, d'après le désir du magnétiseur; elle avait la sensation de la chaleur et du froid.

L'expérience suivante fut surtout intéressante : Mme R... [se mit à jouer du piano; déchiffrait-elle une mélodie triste, une sérénade, la figure de l'endormie prenait une expression tellement triste que d'un moment à l'autre des larmes pouvaient couler de ses yeux; jouait-on une valse de Strauss en accord majeur, la physionomie de l'endormie, petit à petit, se rassérénait; elle souriait et ses doigts entre lesquels elle tenait un crayon battaient très régulièrement la mesure. Elle ne pouvait voir le piano, et Mme R... qui jouait ne s'était pas levée; placé derrière elle, je prenais les mêmes accords de cette valse, et la dormeuse dit : *Maintenant c'est Kraew qui joue;* elle fit la même remarque lorsqu'une autre dame se mit à jouer et exécuta ensuite tout ce qui lui avait été ordonné dans le sommeil.

Tout était tranquille; soudain la maîtresse de la maison prétendit que quelque chose la tirait ainsi que son fauteuil; nous nous trouvions à l'autre extrémité de la chambre et M. D... était assis de l'autre côté du canapé; en même temps on entendit des pas très légers dans la chambre et Mme R... les perçut plus distinctement; du salon où elle était elle s'écria : *quelqu'un marche dans la chambre!* La porte du salon étant entr'ouverte et en pleine lumière, la table se leva, posa ses pieds sur la table à manger et se mit à chiffonner la nappe, donnant la preuve qu'elle était mue par une volonté intelligente; ses pieds s'embrouillaient-ils dans la nappe, aussitôt elle s'en délivrait, la traînait et la roulait avec soin pour la placer au bout de la table.

Elle descendit de sur la table, se dirigea vers le salon dans lequel était assise M^{mo} R..., et avec le haut de la table se renversa sur le dossier de son fauteuil; elle s'attachait à M^{mo} R..., ne lui

donnant aucun repos. Sur ma proposition cette dame monta sur le divan, mais la table y monta aussi ; M^{me} R... se remit sur le fauteuil, la table la suivit. Lorsque la table redescendit, le plateau en bas, L... proposa à M^{me} R... de mettre ses pieds sur ce plateau, et nous vîmes quelque chose de réellement étrange, car la dame se tenant à nous à l'aide de ses mains pendant que nous touchions à peine les pieds de la table, celle-ci se balançait toujours plus fort et se mit enfin à tourner sur place pour se diriger comme en voguant sur des flots dans la direction de la chambre à coucher, dont elle dépassa le seuil ; là elle renversa son fardeau avec une force particulière et revint en arrière. Nous fûmes assurés par cet acte que la présence de M^{me} R... gênait la force intelligente qui se servait de cette table, puisqu'elle sut s'en débarrasser avec préméditation. En pareil cas, nous défions n'importe quel savant de prouver notre participation dans l'acte du mouvement de cette vieille table détraquée et en pleine lumière. Les pieds de la table étant faibles se seraient brisés sous les efforts de mains d'hommes s'efforçant de faire bouger le poids d'une dame, concentré sur son plateau, posé à plat sur le plancher.

A deux heures après minuit, j'étais assis et je vous écrivais la première page de cette lettre ; dans la chambre et dans la cour régnait un grand silence. Tout à coup j'entendis un bruit sourd derrière le mur extérieur, ensuite derrière la porte ; ce bruit ressemblait aux gémissements sourds de la tempête. La porte s'ouvrit très distinctement pour moi, et ayant regardé je vous vis, monsieur Brouckser ; vous étiez debout dans la porte entrebâillée, me regardant fixement ; l'expression de votre visage était bonne mais sérieuse, et votre vue était fixée sur un seul point, et un sourire imperceptible, très caractéristique, errait sur vos lèvres minces. Vous étiez vêtu d'un pardessus et portiez au cou, un cache-nez à raies grises et blanches. L'apparition se prolongea longtemps, et j'étais assis, plus mort que vif. Ce qui me prouva que la porte était bien ouverte, que quelqu'un était entré, c'est que les oiseaux (un canari et sa femelle) qui dormaient avant qu'elle ne s'ouvrît, se dérangèrent et se débattirent dans la cage. Cela provient-il d'une surexcitation de mon esprit ? Je ne sais, mais je vous parle ici d'un fait brutal ; souvenez-vous, je vous prie, de ce que vous étiez à ce moment-là ! Précédemment, dans une de nos séances dans l'obscurité, je vous avais vu nous apparaître, et chacun de nous était de cet avis.

Votre bien dévoué, S. KRAEW.

Le récit de ces trois séances, celles des 12, 19, 30 décembre 1884, m'a été communiqué par mon intendant, M. S. Kraew, pendant mon séjour à Paris. Je possède une force magnétique salutaire, à l'aide de laquelle je soigne avec assez de succès; j'ai secouru bien des gens, près de 40 personnes, et dans ce nombre deux docteurs que j'ai guéris de maux de tête. Une femme qui ne pouvait mettre les mains à son dos, souffrait d'un rhumatisme et d'une vieille contusion; je lui magnétisai le bras et maintenant elle peut librement mettre les mains sur tout son corps. On me pria de venir chez un homme qui avait un bras et une jambe paralysés; je magnétisai ces membres et ils recommencèrent à fonctionner très librement. Une femme qui souffrait depuis plusieurs années de maux de tête et de la mâchoire, avait été traitée par onze médecins qui ne purent la soulager, je lui magnétisai la tête et maintenant elle est en parfaite santé. Je suis bien heureux, car avec l'aide de *Dieu* je puis être utile à mon prochain; qu'*Il* soit loué et que son nom soit sanctifié dans les siècles des siècles!

S. BROUCKSER.

FAITS DIVERS

Sous ce titre, UN PROCÈS DE SORCELLERIE, le fait suivant est commenté par tous les journaux des Etats-Unis.

En Amérique et en Europe, nous avons les orthodoxes du protestantisme et du catholicisme romain, partisans résolus de la lettre, qui influent sur les représentants de la loi non moins orthodoxe qu'eux; ces partisans du préjugé punissent sévèrement celui qui représente une idée nouvelle, un fait en contradiction avec l'orthodoxie, au nom de la société qu'ils veulent routinière, si l'on en juge d'après leurs décisions juridiques si extraordinaires et en contradiction avec le bon sens.

L'astronomie, la circulation du sang, la vapeur, l'hélice, le magnétisme, etc., furent condamnés par ignorance et au nom de la sainte orthodoxie. Aujourd'hui le spiritisme est sur la sellette. Lors des photographies spirites, la femme d'un président de la république eût voulu brûler l'hérétique qui fut condamné comme gérant de la *Revue spirite*! Dans la libre Amérique, un homme doué de cette grande et belle faculté de voir à distance et avant qu'ils ne soient accomplis des événements contingents, trouve des juges arriérés, la honte de leur espèce, lesquels au lieu de rechercher ce que c'est que cette faculté, et de l'étudier pour l'honorer

si elle le mérite, en vue d'une explication scientifique du phénomène, *persécutent* et *exilent cet homme doué*; ils l'eussent *lynché* s'ils l'eussent osé. La *Société des Recherches psychiques*, à Londres, qui étudie scientifiquement tous les faits dits spirites, modifiera le préjugé, nous l'espérons bien, et ce qui fut un crime sera la vérité.

Sur la terre, toute chose a une gestation longue et pénible; chaque progrès est noté par le long martyrologe de ceux qui l'ont préparé :

« On pouvait croire que les pays d'Amérique étaient à l'abri des préjugés de la barbarie. Il n'en est rien, paraît-il. Voici, en effet, un procès de sorcellerie qui vient de se dérouler dans la province d'Ontario. Le sorcier en question se nomme William Merrit, mais les habitants du pays l'avaient surnommé Mexican Jack. Depuis longtemps, il était médium sans être inquiété; il lui est venu de faire des prophéties de nature à intéresser le public. De là sa mésaventure.

« Il y a quelque temps, Mexican Jack a annoncé qu'un train de marchandises du Canada Southern Railway déraillerait tel jour en tel endroit, et l'événement a justifié sa prédiction de point en point. Une semaine plus tard, il a prophétisé un autre déraillement, cette fois d'un train de voyageurs, et par un singulier hasard le fait s'est encore réalisé, exactement dans les circonstances décrites d'avance par le devin.

« Cette double coïncidence a donné une grande réputation au soi-disant prophète, et il n'est plus arrivé un accident de chemin de fer, petit ou grand, sans que tout le monde affirmât, à tort ou à raison, qu'il avait été annoncé par Mexican Jack. Les mécaniciens et les serre-freins du Canada Southern Railway ne manquaient jamais de consulter le fameux sorcier avant d'entreprendre un voyage, et si l'augure n'était pas favorable, ils inventaient quelque prétexte pour se dispenser de leur service et se faire remplacer.

« On avait naturellement supposé que Mexican Jack préparait lui-même ou faisait préparer par ses complices les déraillements qu'il avait prédits. Une surveillance étroite fut exercée sur ses mouvements par des détectives au service de la compagnie du chemin de fer. Ces agents ne découvrirent rien de suspect; ils firent même un rapport, d'après lequel les divers accidents prophétisés par Mexican Jack étaient bien dus à des causes véritablement accidentelles.

« Toutefois, comme le service des trains était fréquemment entravé par le refus des employés de partir chaque fois que le devin leur annonçait un danger, la Compagnie, en désespoir de cause, a fini par déposer une accusation de sorcellerie contre ce prophète de malheur.

« Il a été arrêté et il vient de passer en jugement.

« La cour lui a sérieusement appliqué une vieille loi de Georges IV contre les sorciers et l'a condamné à trois mois de prison, s'il ne disparaissait pas immédiatement du pays. »

LA GAZETTE DE MOSCOU raconte que, lorsque naquit dans cette ville, en 1818, l'enfant qui fut plus tard Alexandre II, l'impératrice-mère, femme de Nicolas, envoya demander à un devin, espèce de fou halluciné qui faisait courir toute l'aristocratie moscovite, quel serait le sort de son premier-né :

— Il sera grand, il sera bon, mais mourra en « bottes rouges », répondit le devin.

A la cour, on plaisanta beaucoup alors cette expression de bottes rouges, car personne ne se doutait à quel horrible détail il faisait allusion : on sait que, par suite de l'explosion de la bombe qui fut lancée par les régicides, l'empereur eut les deux jambes presque emportées ; on le ramena au palais tout ensanglanté.

LE SPIRITISME AU TONKIN : La croyance à la réincarnation des âmes est générale chez les habitants du Tonkin comme au Hunnan et en Cochinchine. M. Abel Des Michels a entretenu récemment l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* d'un poème tonkinois *Kim van Kieu tan Truyen*, composé par Nguyên, R, haut fonctionnaire du ministère des rites, où se trouve racontée l'histoire d'une jeune fille vertueuse, exposée à tous les dangers, mais dont les malheurs sont considérés formellement comme autant de punitions pour des fautes commises dans une existence antérieure. L'histoire a cependant une fin heureuse. L'héroïne du roman finit par épouser son fiancé.

MAISON MAUDITE : A Pesth, les *cicéroni* patentés ne manquent jamais de montrer aux étrangers qui passent sur les quais une grande maison dont l'aspect banal prend un caractère étrange par les barreaux énormes qui garnissent chaque fenêtre et lui donnent, pour ainsi dire, un caractère de prison privée ! Cette maison, en fait, est effectivement une prison, mais l'hôte unique qu'elle renferme est à la fois prisonnier, geôlier et propriétaire. Volontairement, il s'y est enfermé hermétiquement ; volontairement, il en a fait griller toutes les croisées.

L'histoire de cet homme, ou plutôt l'histoire de cette maison, rappelle, à quelques détails près, celle de la fameuse guérite qui nécessita un ordre du jour spécial de Napoléon I^{er}, et dont la *Revue* a parlé.

Un matin, un locataire se jeta par la fenêtre, le lendemain, sans motif, un second locataire fit comme lui; le surlendemain, ce fut un désespéré du dehors qui entra dans un appartement vide et se précipita aussi par la croisée. Cet exemple fut suivi, et chaque fois qu'un malheureux voulait se suicider, à Pesth, il choisissait la maison fatale pour y accomplir son funeste projet. C'était une possession épidémique.

Le propriétaire lui-même faillit être gagné par la contagion, ce que voyant, il fit un beau jour venir des ouvriers qui grillèrent toutes les ouvertures de sa maison dans laquelle il vit désormais en ermite.

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE CHEZ LES GERMAINS

Les anciens Germains se regardaient comme de simples locataires des dieux; humbles passagers sur cette terre, ils voulaient s'en aller vers l'immortalité sans avoir mésusé des biens terrestres qui leur étaient confiés, et dont ils n'avaient que l'usage; cette idée était profondément spirite.

Voici le résumé des observations sur *la propriété foncière chez les Germains*, présentées à l'Académie des sciences morales, par M. Ravaisson :

Il entend ne pas intervenir dans les questions soulevées jusqu'ici; il veut mettre en lumière ce fait, à savoir que les idées religieuses de la haute antiquité ont dû exercer, bien que d'une manière lointaine, une influence sur le régime de la propriété foncière au milieu de ces peuples barbares.

Lorsque César constate que chaque année les chefs et les magistrats attribuent, où ils veulent et dans la mesure qui leur plaît, un territoire nouveau aux familles et aux groupes d'individus apparentés et associés entre eux, il nous rapporte les motifs que les Germains lui ont allégués de cette pratique. C'est la volonté d'entretenir l'ardeur guerrière, de maintenir un certain équilibre entre les fortunes, de mettre l'agriculture en un rang secondaire et d'éviter les inconvénients attachés à des établissements trop durables. Toutes raisons politiques et économiques.

M. Ravaisson pense que les Germains consultés par César ont omis de lui signaler un motif dont le lointain des âges avait sans doute obscurci la valeur, et qui cependant, d'une manière plus ou moins consciente, s'imposait à ce peuple guerrier et chasseur. Dans la haute antiquité, la terre, les eaux des lacs, les forêts, sont considérées comme appartenant aux dieux. Bien plus, la nature entière apparaît comme le corps sacré de la divinité; la terre est divine, les bois sont la demeure des dieux, les eaux des rivières, des mers sont également divines. L'homme pouvait jouir des fruits de la nature, mais on comprend qu'il devait y apporter une réserve inspirée par le caractère de pardon que la bienfaisante libéralité des dieux leur imprimait. Tailler l'arbre, exploiter le bois, détourner la rivière de son cours, déchirer le sein de la terre, s'appropriier les objets qui appartenaient aux dieux ou même faisaient partie de leur substance, n'était-ce pas commettre un acte sacrilège?

Ainsi, l'homme primitif passait au milieu des splendeurs d'une nature luxuriante comme un voyageur auquel les dieux accordaient généreusement l'hospitalité. Le vieux culte naturaliste n'a pas d'autre signification au point de vue qui occupe M. Ravaisson.

Une trace de ces antiques croyances a subsisté quelque part dans la Bible. Jéhovah défend à son peuple de faire des établissements trop durables, de s'approprier au-delà d'une certaine mesure le sol et ses produits, car, dit-il, ces choses sont à moi, je suis le seul maître, et vous n'êtes que des voyageurs.

Quelles qu'aient été les étapes successives parcourues entre l'origine première des sociétés humaines et l'état pastoral, M. Ravaisson considère cet état, qui a précédé partout la vie agricole et sédentaire, comme ayant laissé dans l'esprit des anciens peuples un souvenir mêlé de regrets et comme la vision à demi voilée par l'éloignement d'une condition plus douce et plus heureuse. Les plus vieux poètes célèbrent à l'envi les charmes et l'innocence de la vie pastorale. Dans la Bible, nous voyons le pasteur Abel, le doux et le juste, devenu la victime du méchant Caïn, l'agriculteur, le fondateur de villes, celui dont la race créera la première industrie, celle des métaux.

Il y avait chez les Hébreux une fête solennelle entre toutes, celle des *Tentes* ou *tabernacles*. La population entière sortait des maisons et des villes pour s'abriter pendant sept jours sous des toits de feuillage formés par des palmiers, des myrtes et des

citronniers. Là, elle se livrait au repos et à toutes sortes de réjouissances qui confondaient tous les rangs sociaux dans une heureuse fraternité. Le septième jour, le plus brillant de tous, on portait processionnellement des branches de saule. Rien, dans cet ensemble de rites, n'autorise l'explication qui fait de cette solennité un moyen de perpétuer le souvenir de la vie des Hébreux dans le désert Arabique. Tout y parle, au contraire, d'une vie heureuse s'écoulant au bord des eaux vives; c'est comme le souvenir et l'écho d'une vie paradisiaque où régnaient parmi les hommes la paix, l'égalité, la fraternité; de la vision de ce bonheur perdu, de cette félicité primitive, les fêtes païennes, les saturnales, les bacchanales, etc., ont conservé aussi des vestiges.

La communauté des biens de la terre était une conséquence inévitable de ces croyances; l'homme n'avait que l'usage d'une chose qui ne lui appartenait pas; il buvait à la coupe commune ce qui lui était nécessaire pour apaiser sa soif; il cueillait sur le sein de sa mère nourricière les fruits destinés à lui épargner la faim.

VICTOR HUGO

Victor Hugo ne doute pas qu'il ne retrouvera ses amis dans les mondes futurs.

Le grand poète est convaincu qu'il a toujours existé depuis les temps antédiluviens où le Créateur l'a mis au monde. Il croit qu'il existera toujours, tant il sent en son âme des milliers d'hymnes, de drames et de poèmes qu'il n'a pas encore imprimés. Quand les athées lui disent : « La preuve que vous n'existerez pas demain, c'est que vous n'existiez pas hier. Vous avez beau chercher dans le passé, vous ne vous retrouverez pas. » Victor Hugo répond : « Qui vous dit que je ne me retrouve pas dans les siècles. Vous direz que c'est la légende des siècles. Shakespeare a écrit : « La vie est un conte de fée qu'on écrit pour la seconde fois. » Il aurait pu écrire pour la millième fois. Il n'y a point de siècle où je ne voie passer mon ombre. Vous ne croyez pas aux personnalités survivantes, sous prétexte que vous ne vous rappelez rien de vos existences antérieures, mais comment le souvenir des siècles évanouis resterait-il imprimé en vous quand vous ne vous souvenez pas des mille et une scènes de votre vie présente. Depuis 1802, il y a eu en moi dix Victor Hugo; croyez-vous donc que je me rappelle toutes leurs actions et toutes leurs

pensées. La tombe est noire, quand j'aurai traversé la tombe pour retrouver une autre lumière, tous ces Victor Hugo me seront quelque peu étrangers, mais ce sera toujours la même âme. »

Victor Hugo est un génie superhistorique ; aussi a-t-il le caractère de toutes les époques. Il est impossible de le cloîtrer dans une période ; il se croit de son temps, mais son temps n'a pas de limites. Voilà pourquoi, vers 1902, on fera son oraison funèbre en une ligne : *Homère, Eschyle, Dante, Shakespeare, Molière, Hugo.*

M. Viennet, né malin, demanda un jour à Victor Hugo quel était le plus grand poète de son temps ; mais Victor Hugo, né deux fois malin, répondit : « Le second, c'est Alfred de Musset. »

Le chêne est le roi des arbres. Seul entre tous, il naît à fleur de terre semé par le corbeau qui obéit aux lois de la création. Il prend racine en pleine lumière. Quelle vertu de vie ! Le sable lui est bon comme l'humus. Mais, comment va-t-il pousser au milieu de la forêt, sous les milles branchages qui s'étouffent entre eux ? Sans respecter cet ombrage temporaire qui l'a mis à l'abri des orages et des bourrasques, il prend bientôt tout le suc de la terre, il hume l'air vif, il étend ses bras vigoureux, il étouffe les arbustes, il attaque les grands arbres jusque dans leur majesté ! Tous les vieux arbres vont tomber autour de lui. Et cela durera un siècle, avant que le bûcheron vienne le frapper de sa hache sacrilège. Jusqu'au dernier jour, il a gardé sa tête chenue et victorieuse. Les feuilles vertes d'un dessin si ferme et si architectural se sont changées en feuilles de pourpre et d'or, refuge encore aimé des oiseaux chanteurs.

Le chêne c'est Victor Hugo.

Arsène HOUSSAYE.

NÉCROLOGIE

M. Dujardin-Beaumetz, médecin divisionnaire du 19^e corps, rend les derniers devoirs à l'un des vétérans du corps de santé militaire, médecin major de 1^{re} classe, M. Frey-Adam, lequel, pendant trente-quatre ans, en Algérie, a fait trente-quatre campagnes de guerre.

Je n'ai pas eu l'honneur de le connaître, ajoute l'orateur ; notre génération, sans être jeune, ignore ; je le constate avec regret, la présence au milieu d'elle de ces honorables ancêtres, qui vivent

modestement dans la retraite alors que leur vie guerrière a été si mouvementée; les jeunes apprennent qu'ils sont morts après avoir dignement et noblement vécu, ce que disent leurs états de services. Voici ce que fut M. le médecin-major de 1^{re} classe, Frey :

Ordre du 7 novembre 1844. « M. le docteur Frey, en quittant le corps, emporte nos bien sincères regrets; il était du très petit nombre d'officiers, comptant actuellement dans nos rangs qui ont concouru à la formation du 1^{er} chasseurs d'Afrique, et depuis cette époque, qui date de l'année 1832, il n'a cessé de se faire remarquer dans toutes les circonstances, soit devant l'ennemi, soit dans les cantonnements par son zèle éclairé, son dévouement et sa constante sollicitude pour ceux qui avaient besoin de ses soins. Nos vœux accompagneront partout le docteur Frey et nous prendrons toujours une part bien vive à ce qui lui surviendra d'heureux. »

Le major commandant le régiment. *Signé* : MANUEL.

Le 17 novembre 1837, le chef d'escadrons, Duban, commandant les deux escadrons du 1^{er} chasseurs, pour l'expédition de Constantine, atteste que le major Frey, chargé du service de santé s'est rendu utile pendant l'assaut, lorsque les boulets furent dirigés sur le plateau de Coudiat, avant que l'ambulance fut régulièrement établie. Ce chef d'escadrons l'avait proposé pour la décoration de la Légion d'honneur, le 15 octobre, devant Constantine.

Tel fut l'homme de cœur et de talent, de dévouement et de devoir, qui fit estimer sa profession par l'exercice de vertus traditionnelles.

Décoré en 1841, il fut nommé médecin-major de 1^{re} classe en 1857, retraité en 1864; il est mort dans sa soixante-dix-septième année.

M. le docteur Feuillet, après avoir rendu hommage à son vieux camarade de quarante ans, à son énergie, à ses aptitudes spéciales, à ses vertus civiles et privées, M. le docteur Feuillet a terminé ainsi :

Il nous sera permis, dis-je, d'indiquer avec quelle fermeté il a su défendre et mettre en pratique les principes de la loi des semblables. Combien il était heureux des succès qui suivaient l'application de cette doctrine! Il y a trois jours, je lui racontais les nouvelles merveilles que le grand Pasteur révélait au monde savant en découvrant le microbe de la rage. Sa pensée, déjà un

peu confuse, se fixait sur cette découverte : le venin devenu antidote, me disait-il, c'est la loi des semblables. Et il s'en est allé avec cette perception consolante de la certitude des lois médicales à la vulgarisation desquelles il avait consacré vingt ans de sa vie...

Nota. M. le docteur Frey était un spirite convaincu, éclairé, dévoué à notre cause qu'il défendit avec conviction, sans jamais vouloir imposer ses croyances. Le président de la Cour, M. Marion lui dut de partir en paix, alors que les siens mouraient autour de lui et lui faisaient une vieillesse désolée; c'est à nos doctrines que ces deux hommes honorables ont dû de rester fermes et énergiques dans la vie et ses épreuves redoutables.

Si M. Marion nous a laissé son beau et bon volume : *Du spiritisme au point de vue de la grandeur, de la puissance et de la justice de Dieu*, M. le docteur Frey nous lègue un passé irréprochable; après avoir aidé puissamment à la propagation de l'œuvre d'Allan Kardec en Algérie, il a dû partir et dans l'erraticité, il attend sa compagne bien-aimée et fidèle, qui le seconda dans toutes ses œuvres; honorons la femme, sans laquelle un homme de bien pourrait accomplir si peu de choses utiles et saluons avec respect M^{me} veuve Adam Frey.

LE SPIRITISME A MARSEILLE

Chers Messieurs, nous vous envoyons quelques-unes des communications en prose, obtenues dans notre groupe; elles compléteront les communications en vers qui ont été insérées dans la *Revue* de janvier 1883.

Depuis un mois et demi, la faculté de notre médium a disparu, et le silence le plus complet a succédé à une longue série de dictées qui ne s'étaient interrompues qu'une fois, et pour peu de jours, dans l'espace de quatre mois. Nous continuons à nous réunir assidûment, avec la ferme confiance que nos bons amis ne nous ont pas quittés pour toujours. Nous espérons que c'est une épreuve momentanée pour exercer notre constance, ou un avertissement de mieux profiter des conseils qui nous étaient donnés; ou une marque de sollicitude donnée par nos guides à notre médium peut-être fatigué par un exercice trop continu de sa faculté.

Il n'est guère d'ailleurs de semaines où quelques mouvements du guéridon ne nous donnent l'assurance que nos chers invisibles

continuent à être présents parmi nous, et n'attendent que le moment favorable pour continuer à nous instruire.

Nous n'avons pas eu, jusqu'à présent, d'autres phénomènes que ceux de l'écriture, et, avant ceux-ci, des mouvements plus ou moins remarquables de tables ou de guéridons. Nous espérons, sans trop savoir pourquoi, que nos amis de l'espace nous feront peut-être voir un jour des phénomènes d'un autre ordre, mais nous serons encore heureux de nous contenter de ceux que nous avons l'habitude de voir dans nos réunions. Et dussent ceux-là mêmes ne jamais plus se reproduire, nous remercierions encore avec reconnaissance nos chers amis de nous avoir permis d'en jouir si longtemps.

Adieu, chers Messieurs, nous vous envoyons nos fraternelles salutations; et nous signerons d'une écriture un peu plus lisible que nous ne l'avons fait, paraît-il, dans notre lettre de fin de décembre dernier.

ALRIC, M. DERBÈS, L. DERBÈS, PAPILLON, E. LESBROS,
PIGNALD, D^r CHAUVOT, P. AILLAUD, SCIPIONI,
AUGUSTE, HENRAT, Alph. DERBÈS, LASNEAU.

COMMUNICATION OBTENUE EN TROIS SÉANCES (TYPTOLOGIE PAR BASCULE), octobre 1882. — *Groupe de la rue Trasse*, à Marseille.

Un fait que vous avez dû remarquer et qui, malheureusement, donne prise à vos adversaires, c'est le suivant : lorsque vous amenez à vos séances des personnes incrédules, dans le but de les convaincre et d'en faire plus tard des prosélytes, il arrive souvent que le phénomène vous fait complètement défaut.

Pourquoi cela? vous disent ces personnes, nous ne pouvons croire sans avoir vu et si nous n'avons la foi, les esprits devraient nous la donner en nous faisant voir leurs manifestations.

Ce raisonnement ne manquerait pas de logique, mais vous le réfuteriez facilement, si vous connaissiez plus exactement la nature des choses. Cela tient à une cause physique, que je crois utile de vous signaler et que vous comprendrez aisément.

Il existe parmi les fluides qui vous environnent, deux courants bien distincts et que la pensée humaine émet inconsciemment : l'attractif et le répulsif; le dernier dirigé par l'incroyance souvent plus forte que le rayonnement de votre foi, annihile le premier qui est indispensable à l'esprit pour ses manipulations fluidiques.

Trois conditions sont essentielles pour l'obtention du phénomène : le bon vouloir de l'esprit, la volonté ou la passivité du médium, la foi ou la neutralité des assistants.

Les manifestations spontanées s'obtiennent par le bon vouloir de l'esprit, la passivité du médium et la neutralité des assistants; celles provoquées quoique pouvant aussi s'obtenir de cette dernière manière, sont cependant plus généralement produites par la volonté du médium et la foi des assistants.

C'est pourquoi, je ne saurais trop vous recommander d'être très scrupuleux dans le choix des personnes que vous amenez à vos séances. Les esprits ne veulent enseigner que celles qui viennent à eux de bonne foi et sans parti pris; ils observent en cela la loi immuable du créateur, qui veut que le progrès se fasse lentement, afin que chacun ait le mérite d'y avoir contribué. Votre désir de faire des adeptes est certes bien légitime, mais il ne faut pas qu'il vous fasse perdre le fruit de vos travaux. Si les esprits le voulaient, en moins de quarante-huit heures, les manifestations seraient répandues sur toute la surface du globe; reposez-vous donc sur eux et ne vous hâtez pas trop dans votre œuvre de propagande, conservez le plus longtemps possible l'intimité de votre groupe, c'est le seul moyen d'arriver à des résultats sérieux.

A. K.

Janvier 1883 (Écriture mécanique).

Oh! doctes savants! vous qui repoussez si obstinément le magnétisme, jetez les yeux autour de vous, voyez les maux sans nombre qui affligent si cruellement l'humanité et comprenez donc enfin que votre médecine et votre science sont impuissantes à les combattre. Il faudra bien, un jour, reconnaître la vérité; votre aveuglement cessera et vous serez forcés de vous incliner devant la toute-puissance du Créateur, qui dans sa bonté infinie a placé le remède bien près du mal et pour ainsi dire entre vos mains.

Oh magnétiseurs! sentez-vous le feu qui circule dans vos veines, sentez-vous le fluide guérisseur qui s'échappe de vos doigts dirigés vers la souffrance? Eh bien, ce fluide-là, c'est la vie et c'est la vie que vous communiquez à celui qui, la poitrine oppressée, n'a plus la force de l'aspirer par lui-même. Quoi de plus beau que de pouvoir donner à son semblable la plus belle moitié de soi-même et connaissez vous un bonheur plus grand sur la terre que celui de soulager la souffrance d'autrui?

DU POTET.

LA TABLE TOURNANTE

(*Médium X, à Marseille*).

Un rimailleur un jour accoudé sur sa table
Cherchait à critiquer l'apologue et la fable :
« Examinons, dit-il : Phèdre, Esope autrefois
A tous les animaux donnèrent une voix.
Jusque-là, c'était bien, chacun a son langage.
Eh ! qu'importent les sons dont on peut faire usage ?
Que l'on siffle ou l'on chante, on s'exprime toujours,
Et dès lors le moyen ne fait rien au discours.
Qu'on fasse donc parler le grand monde ovipède
Et qu'on donne un langage à la gent quadrupède,
Qu'elle piaffe ou rumine ou miaule en son jargon,
Tant qu'on produit des sons, tout langage m'est bon.
Mais que faut-il penser de ce bon Lafontaine
Qui décrit un roseau bravant l'orgueilleux chêne ?
Ou bien un pot de terre au pot de fer parlant ?
On conviendra, ma foi, que c'est extravagant ! »
Il cessait de parler quand la table s'agite ;
Elle tourne, elle tape et plusieurs fois de suite.
« Qu'est ceci, se dit-il, ma table veut parler ?
Je serais curieux de l'entendre causer.
— Sans doute, dit la table, et je viens pour t'apprendre
Ce que ton pauvre esprit n'a jamais su comprendre.
Ecoute ; mais surtout retiens bien la leçon :
Tout vit dans l'univers, tout parle à sa façon ;
Tout se meut et travaille : esprit, âme et matière ;
Et tout être ici-bas s'exprime à sa manière.
Dans le monde, Dieu donne à chacun comme il sied :
L'un parle avec la langue et l'autre avec le pied.
Or le pied blesse moins que cette langue humaine
Qui va semant partout la discorde et la haine.
Apprends donc seulement à ne pas critiquer
Ce que tu ne sais pas ; mieux vaut n'en point parler.
Surtout ne blâme plus Fénelon, Lafontaine.
De faire aussi bien qu'eux, tu serais fort en peine.
En tout temps l'apologue est plein de vérité ;
Ce qu'on croit fiction est la réalité. »

LE SPIRITISME DANS L'ANTIQUITÉ ET DANS LES TEMPS MODERNES, par le docteur Wahu, officier de la Légion d'honneur, médecin principal des hôpitaux militaires, retraité. Un fort volume de 780 pages. Franco : 5 francs. A la librairie de la *Revue spirite*, 5, rue Neuve-des-Petits-Champs, Paris.

M. le docteur Wahu, un spirite de la première heure, et dont un grand nombre de nos lecteurs ont pu apprécier le petit volume : *Consolations et Enseignements*, qui a paru dans le courant de l'année dernière, publie aujourd'hui, sous le titre : LE SPIRITISME DANS L'ANTIQUITÉ ET DANS LES TEMPS MODERNES, un ouvrage des plus intéressants et des plus propres à faire comprendre et apprécier la doctrine spirite.

Avant de s'occuper du spiritisme moderne, l'auteur a voulu jeter un coup d'œil sur le passé de cette doctrine ; et dans la première partie de son livre, il passe chronologiquement en revue l'histoire des religions, en remontant le plus loin possible dans les temps historiques, et il trouve, en Asie, la preuve *incontestable*, que les idées spiritualistes et même le *monothéisme*, n'ont jamais cessé de régner au milieu des plus anciennes civilisations. Là, où à la superficie et pour les multitudes peu éclairées, existait le polythéisme, on rencontre le monothéisme professé par les initiés. Et ce monothéisme, dont en général on s'accorde à doter le seul peuple Hébreu, en le considérant comme le résultat d'une révélation faite à Moïse sur le Sinaï, n'apparaît alors chez les Israélites que comme une conséquence de l'initiation de Moïse, en tant que prêtre Egyptien, aux mystères de l'antique religion *spiritualiste* de l'Égypte, dont le monothéisme était la base fondamentale, ainsi que l'ont fait connaître les *papyrus* déchiffrés il y a soixante ans par Champollion et depuis lors par ses continuateurs.

C'est en interrogeant les livres de l'Inde ancienne, que l'auteur a trouvé la preuve authentique : que les principales maximes sociales, autant que morales, attribuées au prophète juif Jésus, existent dans des livres Indous remontant à des milliers d'années avant la naissance de ce prophète.

L'auteur prétend que la légende de Jésus n'est que celle qui se rapporte au célèbre philosophe *Christna*, lequel a vécu dans l'Inde *quatre mille huit cents ans avant* l'époque indiquée comme étant celle de la naissance de Jésus, c'est-à-dire huit

cents ans *avant* l'époque assignée par la Genèse biblique à la création du monde.

Des chapitres intéressants traitent des *origines du christianisme*, forme religieuse déclarée *universelle*, tandis qu'en réalité, depuis dix-huit cents ans, elle n'est professée — en tenant compte de toutes ses branches — que par trois cent trente-cinq millions d'individus, sur treize cent millions d'êtres humains qui peuplent la terre.

En opposition à la Genèse biblique, l'auteur cite la Genèse indoue, extraite du *Rig-Véda*, un des quatre livres sacrés de l'Inde ancienne. Livres sacrés qui remontent à *treize mille neuf cents ans avant* notre ère, et dont la Genèse biblique n'est qu'une copie défigurée au dire du docteur Wahu.

Dans la seconde partie de son livre, l'auteur s'est attaché à rechercher les croyances des divers peuples de l'antiquité la plus reculée, en ce qui concerne *Dieu* et les *Esprits*.

Arrivant à l'époque actuelle, il prouve par le récit d'un témoin oculaire : que la croyance aux Esprits et les communications spirites existent dans l'Inde de temps immémorial; qu'aujourd'hui encore elles ont lieu sous diverses formes, et que là, de même qu'en Amérique, les Esprits évoqués par de puissants médiums, apparaissent sous la forme humaine et tels qu'ils étaient dans leur dernière incarnation.

L'auteur s'attache ensuite à prouver : que rien dans les manifestations spirites n'est miraculeux ni surnaturel, et qu'elles sont la conséquence d'une *loi naturelle* existant de toute éternité, mais jusqu'à présent méconnue par les habitants de la terre. Répondant aux objections des matérialistes, qui prétendent que spiritisme, mysticisme et fétichisme sont une seule et même chose, il prouve que la doctrine spirite n'est qu'une *philosophie religieuse* et non une *religion*. Il prouve aussi que les spirites ne sont ni mystiques, ni fétichistes.

Plus loin, l'auteur, après avoir parlé de l'influence des désincarnés sur les incarnés, au moyen de la pensée, indique la manière de neutraliser l'influence des Esprits pervers. Après avoir examiné les divers modes employés pour évoquer les Esprits, il conclut en donnant la préférence à la typtologie et il donne les preuves à l'appui de son opinion. Il insiste sur le sérieux qu'on doit apporter dans l'évocation des Esprits, chose éminemment religieuse; et sur la méfiance dont on ne doit jamais se départir, lorsque des communications sont signées de noms

d'hommes illustres ou d'hommes qui ont eu, de leur vivant, une position élevée; ces signatures n'étant dans la plupart des cas, que le résultat de mystifications dans lesquelles se complaisent des esprits légers et railleurs.

Partisan de la croyance aux réincarnations, qui, selon lui, démontrent l'équité divine, le docteur Wahu s'appuie, pour les prouver, non seulement sur les nombreuses communications faites dans ces vingt dernières années par les Esprits, mais aussi sur les cas remarquables d'individus qui, dès le plus bas âge, ont montré des aptitudes toutes spéciales pour les arts ou pour les sciences, et dont on peut dire « qu'ils savaient avant de naître »; et il en cite un certain nombre comme exemples.

En somme, ce livre sera lu avec plaisir et avec un vif intérêt par toutes les personnes désireuses d'approfondir la question si importante du spiritisme contemporain; question qui n'a aujourd'hui pour adversaires déclarés que deux sortes d'hommes : les clergés chrétiens, et les matérialistes.

Les clergés chrétiens comprennent que la doctrine spirite est la seule *philosophie religieuse* POSITIVE qui puisse réunir, en une seule famille de frères, tous les habitants du globe terrestre, en faisant complètement abstraction de toutes les religions anciennes et modernes; aussi, combattent-ils : *pro aris et focis*, conclut l'auteur, ce qui explique leur ténacité et leur acrimonie. Le spiritisme n'a rien à redouter de leurs attaques, lesquelles, bien malgré eux, se résument toujours, pour la doctrine spirite, en un accroissement du nombre des adeptes.

Quant aux matérialistes, et surtout à ceux d'entre eux qui, au nom de la science, déclarent le spiritisme *une impossibilité*, et les spirites des *hallucinés*, il n'y a nul compte à tenir de leurs anathèmes, car ils ne marchent point dans les sentiers de la science véritable. Celle-ci examine tout et ne méprise aucune découverte, quelque futile qu'elle semble être au premier abord; tandis que la prétendue science des matérialistes est quelque chose de *limité*. Or, la vraie science ne reconnaît pas de limites.

Avant de terminer cette appréciation du très intéressant livre du docteur Wahu, nous devons faire remarquer le soin scrupuleux qu'il a eu de ne faire *aucune citation* sans indiquer, non seulement le titre de l'ouvrage auquel il emprunte la citation, mais encore les numéros des chapitres et des pages. Ce soin minutieux ajoute beaucoup à l'intérêt qui s'attache au livre du docteur Wahu, parce qu'il permet au lecteur de toujours contrôler la véracité

des citations, et surtout, parce qu'il ôte aux adversaires de la doctrine spirite, tout prétexte à les révoquer en doute.

Citons encore une *Table* placée en tête du volume et contenant les sommaires des chapitres, ce qui facilite beaucoup les recherches.

GERBES ET GLANES, par Eulalie Catala, notre S. E. S., est un beau volume de vers, franchement spiritualiste, dont nous rendrons compte le mois prochain. (Notre sœur est un véritable poète.)

LE MANUEL D'INSTRUCTION PUBLIQUE, par notre frère, M. E. Vauchez, secrétaire général de la Ligue française de l'enseignement, dont la *Revue* a fait deux comptes rendus, est un admirable petit volume, fortement pensé, que chacun de nous doit avoir dans sa maison, et s'empressera de propager. C'est une œuvre patriotique. 1 fr. cartonné; 10 exemplaires pour 7 fr. 50.

M. DE WARROQUIER, l'homme de bien par excellence, a eu la douleur de voir mourir son beau-père, vénérable octogénaire, et son vieux compagnon de travail; adressons une pensée bien fraternelle à cet esprit désincarné.

LA CHUTE ORIGINELLE SELON LE SPIRITISME, par M. E. Guillet. Volume paru en octobre 1884, 3 fr. Ouvrage bien conçu, écrit d'une façon précise et claire.

CHOIX DE DICTÉES SPIRITES, par le Dr Wahu, petit in-18, de 259 pages, 1 fr., pour propagande.

PSYCHOLOGIE TRANSFORMISTE, *évolution de l'intelligence*, par M^r le Capitaine BOURGÈS, mémoire lu à la Société d'Anthropologie de Paris. Ouvrage remarquable qui établit nettement la loi d'évolution, et conséquemment : *La réincarnation*. Prix, 1 fr.

LES VIES MYSTÉRIEUSES et successives. — Étude des grands problèmes qui ont de tout temps agité l'humanité. 6 fr. grand in-8°.

LE MESSIE DE NAZARETH. — Beau et bon livre : ce n'est point perdre son temps, que de lire *Le Messie de Nazareth*. 3 fr.

LA THÉRAPEUTIQUE DU MAGNÉTISME, de A. Cahagnet, le chercheur si pratique, l'observateur judicieux, se vendra désormais 4 fr. au lieu de 5 fr., pour mieux le mettre à la portée de nos F. E. C.

LES ÉTATS-UNIS D'EUROPE commencent leur dix-septième année le 1^{er} avril 1885. Publié chaque semaine sous le contrôle du Comité central de la *Ligue internationale de la Paix et de la Liberté* de Genève, composé de Membres appartenant à des nations différentes, ce journal est le seul qui juge tous les faits sociaux et politiques du point de vue européen. Son but est d'arriver à l'arbitrage par la neutralisation, par la fédération, par l'établissement de juridictions internationales. Subordonner la politique à la morale, viser le juste pour trouver l'utile, créer la Paix par la Liberté pour la Justice, telles sont ses maximes. Il tient la question sociale au même plan que la question politique; il met ses lecteurs au courant des travaux des principales Sociétés de la paix. Directeur: Ch. Lemonnier. Abonnements: 8 fr. pour la Suisse, 10 fr. 60 pour les pays de l'Union postale. S'adresser: à Genève, chez Mme Marie Cœgg, 1, quai des Bergues; à Paris, chez Fischbacher et Comp., 33, rue de Seine; en tous pays, chez les principaux libraires.

Le Gérant : H. JOLY.